



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## SCI ALITI – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 31 octobre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 22/10/2025, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée » SCI ALITI « , au capital de 1.000 € dont le siège social est fixé à LANVALLAY (22) – 3 La Ville Es Oliviers. Objet social : L'acquisition, la vente, la prise à bail, la gestion, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement et l'exploitation par location ou autrement, nue ou en meublée, de tous immeubles. Gérant : Monsieur Paul-André TROY demeurant 3 La Ville Es Oliviers – 22100 LANVALLAY. Clauses d'agrément : La cession entre vifs des parts sociales sous quelque forme qu'elle intervienne, y compris au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant, requiert l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire. Immatriculation au RCS de SAINT-MALO Pour avis, le représentant légal

[Consulter cette annonce en ligne](#)